

Championnats Nationaux Cyclistes des Élus

Attestation annuelle pour les élus en exercice

Extrait du règlement :

« Les championnats nationaux cyclistes des élus sont ouverts aux sénateurs, députés, conseillers régionaux, conseillers généraux ou départementaux, maires et conseillers municipaux dont le mandat est en cours, ainsi qu'à tout ancien élu ayant effectué au moins un mandat **complet**. »

Je, soussigné,

- Président de la Région

- Président du Conseil Départemental de

- Maire de la Commune de

- Autre

certifie que Mr / Mme.....

(Nom)

(Prénom)

exerce actuellement sa fonction d' élu au sein de l'assemblée sus-désignée en tant que

.....
(préciser la fonction exacte exercée : conseiller, adjoint au maire, vice-président, etc.)

Année de la première élection :

NB : cette attestation « d' élu en exercice » est à faire renouveler pour chaque participation à un championnat national cycliste des élus et anciens élus.

Fait à

le

Cachet, signature et qualité